BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR A.P.

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'un Baccalauréat général ou technologique, d'un Bac professionnel Travaux paysagers ou Productions Horticoles, d'autres Baccalauréats ou avoir suivi une ou deux années de licence. Pour d'autres diplômes, une dérogation peut être envisagée.

La candidature doit être saisie par le candidat sur le site internet : www.parcoursup.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

* Organisation du travail et encadrement d'équipes : Assurer l'efficience du travail et l'implication des salariés dans le respect des normes et de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.
* Gestion et mise en place de la végétation : Développer les aménités environnementales et les services rendus pour les utilisateurs grâce à la végétation.
* Mise en place et maintenance d'ouvrages paysagers : Installer et maintenir en état les ouvrages d'un aménagement paysager dans un contexte de transition écologique.
* Gestion et suivi de chantiers : Permettre la réalisation technique et économique du projet dans le respect des délais et de l'enveloppe budgétaire.
* Création d'aménagements paysagers : Concevoir un aménagement paysager multifonctionnel adapté à la demande du commanditaire et à son environnement dans un contexte de transition écologique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation sur deux années (1 740 heures de cours)
58 semaines de formation + 12 à 16 semaines de stage (y compris voyage d'étude) dont 10 semaines prises sur la scolarité. Possibilité de stages à l'étranger (financement européen)
Cours magistraux, travaux pratiques (plans, études de cas…), intervenants, projets tutorés.

DELIVRANCE DU DIPLÔME

L'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences. Parmi ces épreuves, trois concernent les capacités du tronc commun à l'ensemble des BTSa et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité Aménagement paysager.
L'organisation des épreuves prend en compte les différentes modalités de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF).

ORIENTATIONS ET DEBOUCHES

Emploi en tant que technicien, conducteur de travaux, chef d'équipe ou de chantiers au sein d'organismes publics et privés concernés par la mise en place d'aménagements paysagers depuis leur programmation et leur conception jusqu'à leur réalisation et leur gestion.
Classes préparatoires post BTS - Licence Professionnelle : Collaborateur du concepteur paysagiste
Université, écoles d'ingénieur.

CAMPUS
Provence Ventoux
Coordonnatrice du BTSa
cristel.gerbino@educagri.fr

Adresse postale
310 Chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS SERRES
http://epl.carpentras.educagri.fr

LYCEE
Tél. 04 90 60 80 80
legta.carpentras@educagri.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Blocs de compétences

Dans le cadre du dispositif semestrialisé, à chaque unité d'enseignement (UE) correspond une situation d'évaluation (SE) qui permet de valider une ou plusieurs capacités intermédiaires d'un même bloc ou de blocs différents.

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques.

Blocs de Compétences	Capacités intermédiaires	Modalités d'évaluation
DOMAINE DU TRONC COMMUN		
BC01 - S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	Saisir les enjeux de la réalité socio-économique Se situer dans des questions de société Argumenter un point de vue dans un débat de société	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités).
BC02 - Construire son projet personnel et professionnel	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire S'insérer dans un environnement professionnel S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers Conduire un projet	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités
BC03 - Communiquer dans des situations et des contex- tes variés	Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public Communiquer en langue étrangère Communiquer avec des moyens adaptés	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités).
DOMAINE PROFESSIONNEL SPECIFIQUE A LA SPECIALITE		
BC04 - Organiser le travail des équipes pour des chan- tiers d'aménagement paysa- ger	Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers Gérer des équipes au travail Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités).
BC05 - Gérer la végétation des aménagements paysa- gers dans un contexte de transition écologique	Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions Conduire les opérations de mise en place de la végétation Piloter les opérations de gestion de la végétation	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités).
BC06 - Gérer les ouvrages et les réseaux des aménage- ments paysagers	Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités).
BC07 - Assurer la gestion technico-économique de chantiers	Déterminer le coût d'un projet dans son environnement Assurer le suivi technico-économique d'un chantier Gérer un aléa	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités). L'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat.
BC08 - Elaborer un projet d'aménagement paysager	Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande Concevoir un projet d'aménagement paysager Présenter un projet d'aménagement paysage	Les capacités sont évaluées sous la forme ou les formes les plus appropriées (écrite, orale, pratique, ou une combinaison de plusieurs des ces modalités). L'épreuve prend la forme d'un oral s'appuyant sur un dossier produit par le candidat intégrant des documents graphiques et un cas concret vécu par l'apprenant.

Conduite d'engins, Label Végétal Local, Label Ecojardins
Murs en pierre sèches, CACES, chantiers créations sur le Campus
Voyage d'études...

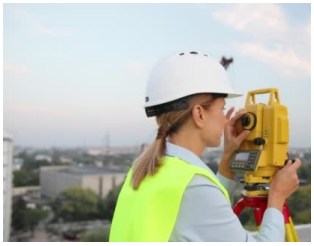

Mise à jour
29/11/2024